



Envoyé en préfecture le 01/04/2022
Reçu en préfecture le 01/04/2022
Affiché le 02/10/2022
ID : 056-215601956-20220307-BP_2022CNE-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération N° 19/2022

SEANCE DU LUNDI 7 MARS 2022 A 19H30

Date de convocation : 1^{er} mars 2022
Date d'affichage : 1^{er} mars 2022

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 14

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION VISEE PAR LA PREFECTURE LE 17.03.2022
(Erreur matérielle)**

L'an deux mil vingt-deux, **le sept mars** à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaients présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Patrice SAVARY, Paul MARTEL, Bernard HASPOT, Franck PAULAY et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Ange CROGUENOC, Sabrina LANOE, Aurélie LE FICHER, Anne-Laure MARCHAL, Maryvonne MORICE,

Etaients absents : Messieurs Alexis JANDET (donne pouvoir à Sabrina LANOE) et Samuel GUYONVARCH (donne pouvoir à Patrice SAVARY) et Madame Martine ROCA

Madame Sabrina LANOE est désignée secrétaire de séance

Budget Primitif 2022 - Camping

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2.

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,
CONSIDERANT que les communes ont jusqu'au 15 avril 2022 pour le vote du budget.

Monsieur le Maire expose le contenu du budget en résumant ses orientations générales.

◇ Détail des principaux investissements prévus en 2022 :

- Réhabilitation des sanitaires
- Cabanes pour randonneurs

Monsieur Le Maire propose le budget suivant pour l'année 2022 :

• Pour la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2022
Chapitre 011 - Charges à caractère général	147 900,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	38 000,00 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	2 256,84 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	10 000,00 €
Total dépenses réelles	199 656,84 €
023 - Virement à la section d'investissement	-
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	21 343,16 €
Total des dépenses d'ordre	21 343,16 €
TOTAL SECTION	221 000,00 €

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2022
Chapitre 70 – Produits des services	64 983,81 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	4 900,00 €
Total recettes réelles	69 883,81 €
002 - Excédent reporté	151 116,19 €
TOTAL SECTION	221 000,00 €

- Pour la section d'investissement

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2022
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	106 000,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues d'investissement	7 000,00 €
Total dépenses réelles	113 000,00 €
TOTAL SECTION	113 000,00 €

Recettes d'investissement par chapitre	
Chapitre 040 – Amortissements	21 343,16 €
Total des recettes d'ordre	21 343,16 €
001- Excédent reporté	146 628,35 €
TOTAL SECTION	167 971,51 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, l'assemblée, à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif du budget camping de l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

↔ En dépenses de fonctionnement : 221 000.00 €
↔ En recettes de fonctionnement : 221 000.00 €

- ADOPTE le budget primitif du budget camping de l'exercice 2022 comme suit :

↔ En dépenses d'investissement : 113 000.00 €
↔ En recettes d'investissement : 167 971.51 €

- PRECISE que le budget de l'exercice 2022 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M4.

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE



